



Kit de bienvenue
pour les associations membres
de World Archery

VERSION 3.3 / 4 MAI 2026

Introduction

Ce document explique comment devenir membre de World Archery. Il présente brièvement l'institution, les conditions d'adhésion, la procédure de candidature, et les formulaires de postulation.

Contenu

Introduction

Contenu

1. Tir à l'arc mondial

1.1 Informations générales

1.2 Partage d'informations

2. Constitution et règlement

3. Adhésion à World Archery

3.1 Pourquoi devenir membre de World Archery ?

3.2 Comment devenir une association membre de World Archery ?

3.3 Cotisation

4. Développement

4.1 Programmes de développement et d'assistance

Solidarité olympique

Le département de développement

4.2 Formation des entraîneurs de World Archery

4.3 Centres de formation

Centre d'excellence mondial du tir à l'arc

Centre de formation de Bangkok

4.4 Développement de la gouvernance

5. Sécurité

Considérations sur la sécurité du groupe

Considérations relatives à la sécurité individuelle

6. Contacts

Bureau de la Fédération mondiale de tir à l'arc

Le personnel de World Archery lié aux nouvelles associations membres

Agents de développement et consultants régionaux

Associations continentales

Comités nationaux olympiques

Annexe 1 : Formulaire de demande d'adhésion à World Archery

Annexe 2 : Formulaire de contact

1. World Archery

La Fédération mondiale de tir à l'arc – World Archery – est l'organisme international directeur du sport du tir à l'arc dans le monde entier.

1.1 Informations générales

Les objectifs de World Archery, une organisation à but non lucratif, tels que décrits dans sa constitution sont :

- Promouvoir et encourager le tir à l'arc dans le monde entier, conformément aux principes olympiques, y compris l'égalité de genre ;
- Définir et promouvoir les objectifs de World Archery ;
- Élaborer et interpréter les règles de World Archery ;
- Prendre des dispositions pour l'organisation des Championnats du Monde ainsi que le Congrès et établir toute discipline du tir à l'arc ;
- Confirmer et maintenir :
 - Records du monde;
 - Records des Jeux Olympiques;
 - Records des Jeux paralympiques
- Maintenir les résultats de :
 - Championnats du monde de tir à l'arc;
 - Jeux Olympiques
 - Jeux Paralympiques
- Protéger les athlètes propres et l'intégrité du sport, en contribuant substantiellement à la lutte contre le dopage et en prenant des mesures contre toutes les formes de manipulation des compétitions et la corruption qui y est associée ;
- Ne tolérer aucune forme de discrimination dans ses actions ou décisions, quelle qu'en soit la nature, notamment fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, la langue, la religion, l'opinion politique ou autre, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation. Toute personne membre de la Famille World Archery s'engage par ses actes à adopter un comportement non discriminatoire et éthique ;
- Chercher à assurer un environnement sûr et sans harcèlement pour toutes les personnes impliquées dans les événements ;
- Promouvoir et soutenir la Charte des droits et responsabilités des athlètes du Comité international olympique .

World Archery soutient les nouvelles fédérations nationales de tir à l'arc et celles des pays en développement. Nous avons décidé de rassembler dans un kit de bienvenue des informations utiles à la création, à la gestion et au développement des fédérations de tir à l'arc.

Notre objectif est de fournir des informations essentielles aux associations souhaitant implanter et développer le tir à l'arc dans leur pays. Il vise également à faciliter leur implication dans le tir à l'arc et à leur permettre de bénéficier de toutes les ressources offertes par World Archery.

1.2 Partage d'informations

Il existe différents canaux de communication, mais la page Web et la newsletter mensuelle sont probablement les plus utiles pour une nouvelle association membre :

- **Page web**
 - <https://worldarchery.sport/>
 - Actualités, événements passés et à venir, base de données des athlètes, statistiques, règles, développement, coaching, jugement, structure organisationnelle, membres, rapports annuels, boutique en ligne
- **Bulletin mensuel**
 - Envoyé à toutes les associations membres en anglais, [les éditions précédentes et la version française sont disponibles dans les archives](#)
- **Webinaires mensuels et appels en ligne 'Target talks'**
 - Couvrant des sujets variés tels que le développement du sport, la stratégie, la gouvernance, la durabilité ou l'utilisation de l'extranet
- **Extranet**
 - <https://extranet.worldarchery.sport/>
 - Chaque association membre peut créer des utilisateurs avec des identifiants de connexion individuels au système d'inscription en ligne Extranet et WAREOS
 - Des informations utiles concernant le tir à l'arc sont mises à disposition, notamment des tutoriels, des guides de formation et des études de cas
- **Réseaux sociaux et plateformes de streaming**
 - [Facebook](#), [Instagram](#), [Twitter](#), [Youtube](#)
 - [archery+](#)

2. Statuts et règlement

Pour en savoir plus sur World Archery, veuillez vous référer aux [livre de règles](#) Disponible sur le site web. Le livre de règles contient :

- [Livre 1](#) – Constitution et procédures
- [Livre 2](#) – Événements
- [Livre 3](#) – Tir à l'arc sur cible
- [Livre 4](#) – Tir à l'arc en campagne et 3D
- [Livre 5](#) – Tours de tir à l'arc divers
- [Livre 6](#) – Règles antidopage

Les lois du règlement ne peuvent être modifiées que par le Congrès. La procédure est décrite dans les statuts, mais il est important de savoir que toutes les associations membres peuvent soumettre des motions et des propositions concernant le règlement au Congrès.

Les statuts sont indiqués en italique dans la version PDF du règlement intérieur et peuvent être modifiés par le Comité exécutif et confirmés ou rejetés par le Congrès.

Les interprétations sont assurées par les comités compétents et publiées sur le site web. Les associations membres peuvent soumettre des demandes d'interprétation à tout moment et se verront facturer annuellement.

Les détails relatifs aux juges sont décrits dans [le Livre 1, Annexe 4](#). La [section « Jugement »](#) du site web propose de nombreux outils en ligne utilisables au niveau national. Chaque association

membre doit développer son propre système de formation et de certification des juges. [Le Comité des juges](#) peut apporter son aide si nécessaire.

3. Adhésion à World Archery

3.1 Pourquoi devenir membre de World Archery ?

Devenir membre d'une Fédération Internationale offre de nombreux avantages. Les associations souhaitant adhérer à World Archery bénéficieront de plusieurs avantages importants, notamment :

- Les associations membres sont autorisées à participer aux **Championnats du monde** et à plusieurs Jeux multisports, y compris les Jeux olympiques et à des cours pour juges, entraîneurs, organisateurs, et camps d'entraînement, entre autres.
- Les associations membres sont autorisées à proposer **modifications aux règles officielles** ou soumettre des propositions de nouvelles règles pour le tir à l'arc. Ces propositions sont ensuite examinées lors du prochain Congrès mondial de tir à l'arc. Les associations membres peuvent également soumettre des propositions de modification des statuts au Comité exécutif.
- La **Solidarité Olympique** offre également une aide au développement à condition que le pays en fasse la demande par l'intermédiaire de son Comité National Olympique (CNO) et que le CNO ait approuvé la demande.
Pour devenir membre d'un CNO, une fédération nationale d'un sport olympique doit d'abord être membre de la Fédération sportive internationale qui la régit. Il est donc fortement recommandé d'adhérer à World Archery.
- Seules les associations membres peuvent recevoir ou avoir accès aux **informations utiles** relatives à une activité de tir à l'arc.
- Les associations membres peuvent demander de **l'aide** du département des services aux membres de World Archery qui offre des conseils, facilite l'accès à l'éducation, propose des formations et, dans certains cas, une assistance limitée en matière d'équipement.

3.2 Comment devenir une association membre de World Archery ?

Devenir membre de World Archery est simple. Il est nécessaire de suivre certaines procédures et directives, décrites aux articles 1.4 et 1.5 de World Archery.

En règle générale, il est important de fournir les quatre documents ci-dessous et d'effectuer le paiement conformément à la section 3.3 du présent document. Après réception de tous les documents ci-dessus, l'équipe de World Archery examinera les documents et Si tout est en ordre, le dossier de candidature sera transmis au Comité exécutif pour un vote sur l'adhésion temporaire. Le Congrès, qui se tient tous les deux ans, se prononcera sur l'adhésion définitive.

La demande d'adhésion complète doit inclure :

1. **Formulaire de demande d'adhésion** à World Archery avec la déclaration d'acceptation de la constitution de World Archery (Annexe 1)
2. **Formulaire de contact** pour l'annuaire World Archery (Annexe 2)
3. **Constitution/Statuts** (voir ci-dessous)
4. **Lettre de l'organisme national du sport** confirmant que la fédération est le seul organisme qui dirige le tir à l'arc dans le pays et le nombre d'athlètes. Elle peut être émise par le Comité national olympique, le ministère des sports ou une autre autorité équivalente

Une **lettre de soutien de l'un de vos organismes nationaux qui gère les sports reconnaissant votre association nationale** n'est pas obligatoire mais ce serait un ajout recommandé pour l'application.

Concernant la constitution, la version originale doit être fournie et les points suivants doivent être inclus dans le document :

1. Nom de l'association
2. Objectifs de l'Association
3. Qui peut devenir membre et comment faire une demande d'adhésion
4. Décrivez clairement comment les athlètes, les entraîneurs et les juges sont liés à l'association et comment ils font partie de la structure des membres
5. Comment l'Association est organisée (Assemblée, Président, Conseil, Bureau, etc.)
6. Comment les dirigeants sont élus
7. Les fonctions de chaque officier
8. Finances
9. Processus d'appel
10. Dissolution
11. Indiquez dans votre constitution actuelle que vous adoptez la constitution de World Archery ainsi que les règles antidopage de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et de World Archery.

World Archery a produit [des directives plus détaillées pour la constitution des associations membres](#).

3.3 Cotisation

La cotisation pour l'année en cours doit être réglée (facturée et déterminée par World Archery) avant que l'affiliation temporaire ne soit accordée. La cotisation est fixée en francs suisses (CHF).

Le Congrès mondial de tir à l'arc de 2007 a approuvé les principes du système de calcul des cotisations, basé sur un classement des Nations Unies des pays selon le RNB par habitant et la PPA au niveau international. Chaque Congrès confirme les montants ; les dernières modifications ont été apportées lors du Congrès en 2023.

World Archery utilise [la dernière liste](#) des pays par revenu national brut par habitant en valeurs nominales, selon la méthode Atlas, un indicateur de revenu développé par la Banque mondiale.

World Archery utilise le nombre d'archers inscrits par association membre, indiqué sur l'Extranet de World Archery. La certification est délivrée par le Comité national olympique ou une autre instance sportive nationale.

Cotisation à World Archery en CHF

Basic Membership Fee BM=80CHF	Less than 250	251 to 500	501 to 1000	1 001 to 2 000	2 001 to 4 000	4 001 to 8 000	8 001 to 16 000	16 000 to 32 000	32 001 to 64 000	64 000 +
Countries with low-income economies	80	160	240	320	400	480	560	640	720	800
Countries with lower-middle- income economies	160	320	480	640	800	960	1120	1280	1440	1600
Countries with upper-middle- income economies	320	640	960	1280	1600	1920	2240	2560	2880	3200
Countries with high-income economies	480	960	1440	1920	2400	2880	3360	3840	4320	4800

4. Développement

4.1 Programmes de développement et d'assistance

Les associations membres de World Archery peuvent bénéficier de diverses sources d'aide : World Archery, la Solidarité Olympique, les associations continentales et certains partenaires.

Solidarité olympique

La création d'un Comité National Olympique permet à chaque nation de bénéficier de programmes de formation et de développement. Le Fonds de la Solidarité Olympique est une source d'aide et d'encouragement pour tous les sportifs, hommes et femmes, de tous niveaux. L'aide de la Solidarité Olympique prend la forme de formations, d'encadrement, d'assistance technique pour la diffusion et le développement des connaissances techniques sportives, la promotion des idéaux olympiques, notamment du fair-play, et la collaboration avec toutes les fédérations et organisations liées au sport.

Il y a 21 programmes différents, répartis en cinq domaines : athlètes, entraîneurs, gestion et partage des connaissances des CNO, promotion des valeurs olympiques, forums et valeurs spécifiques. Les deux premiers – des projets destinés aux athlètes et aux entraîneurs – sont généralement mis en œuvre en coordination avec World Archery. Pour plus d'informations, veuillez vous renseigner à propos de chaque programme de World Archery ou de votre Comité National Olympique, ou visitez la page Web du Comité Olympique, [section Solidarité Olympique](#) et lisez l' [aperçu de leurs programmes](#).

Lorsque vous postulez à un programme OS **via votre CNO** (obligatoire), veuillez envoyer une copie de votre candidature au Département des services aux membres de World Archery.

Le Comité National Olympique soumettra votre demande à la Solidarité Olympique pour analyse en coopération avec World Archery où une décision sera prise.

World Archery encourage vivement les nouvelles associations membres à faire appel à l'aide de la Solidarité Olympique et donc à travailler en étroite collaboration avec le Comité National Olympique.

Pour plus d'informations sur les programmes de la Solidarité Olympique, n'hésitez pas à contacter votre Comité National Olympique ou le bureau de World Archery.

Programmes de soutien au développement de World Archery

World Archery propose de nombreux [programmes de développement](#) chaque année.

World Archery assiste les associations continentales et les associations membres dans la formation, le coaching, le jugement, le para-tir à l'arc, l'équipement, la compétition, la structuration du sport et le fonctionnement des fédérations.

Jusqu'en 2004, World Archery se concentrait principalement sur les nouvelles associations membres à travers le monde. Grâce à ces efforts, World Archery compte désormais 167 associations membres en décembre 2024.

Depuis 2003, World Archery s'efforce de faire de la formation des entraîneurs son principal outil de développement, tout en aidant ses associations membres dans divers autres domaines. Depuis 2009, nous mettons également l'accent sur la gestion et la planification stratégique. L'objectif est de mieux faire connaître notre sport grâce à des associations membres fortes.

4.2 Formation des entraîneurs de World Archery

Vous trouverez de nombreux outils et documents sur la page web de World Archery – Sport – [Entraînement](#). Parmi ceux-ci :

- [Glossaire du tir à l'arc](#)
- [Présentation du système d'entraînement de World Archery](#)
- [Manuel de coaching – niveau 1 et niveau 2](#)
- [Comment devenir coach formateur ?](#)
- [Programme de récompenses pour débutants et manuel du débutant](#)
- [Récompenses de performance](#)
- [Présentation du guide du plan de formation](#)
- [Comment construire un stand de tir à l'arc](#)
- [Fabriquez votre propre équipement](#)

Cette section comprend également divers guides : fabriquer son propre équipement, construire un stand de tir à l'arc et observation. Vous trouverez le calendrier de développement sur le site web de World Archery, dans la même section. Il comprend généralement les stages d'entraînement et les formations d'entraîneurs organisés par les associations membres ou par World Archery. Il est également publié dans la newsletter mensuelle (voir 1.2 du Kit de bienvenue).

4.3 Centres de formation

Centre d'excellence mondial du tir à l'arc

Le Centre a ouvert ses portes en 2016 à Lausanne, Suisse. Il comprend un stand de tir extérieur, une salle intérieure avec une distance de tir allant jusqu'à 70 mètres, un équipement d'analyse vidéo, une salle de sport, un sauna et un hydromassage pour la récupération, plusieurs salles de séminaire et une cafétéria. Le Centre organise divers événements pour la communauté locale et internationale. N'hésitez pas à contacter le Centre pour organiser un camp d'entraînement ou participer à l'un de ses événements.

Plus d'informations, y compris le calendrier des événements sur leur page Web : <https://worldarcherycentre.org/fr/>

Centre de formation de Bangkok

Le Bangkok Archery Centre est un centre partenaire accrédité en Thaïlande. Il accueille de nombreux stages internationaux d'entraînement et de formation d'entraîneurs tout au long de l'année. Il est un pôle de développement du tir à l'arc en Asie.

4.4 Développement de la gouvernance

Il est vivement recommandé à tous les membres de World Archery d'élaborer leur propre plan stratégique. À cet effet, l'association membre peut utiliser l'un des documents existants et contacter l'un des consultants régionaux en planification stratégique.

Il existe également un comité ad hoc de bonne gouvernance et de planification stratégique nommé pour discuter des principaux sujets de gouvernance liés à la communauté du tir à l'arc.

En matière de planification stratégique, l'outil principal pour les nouvelles associations membres est [Targeting Gold](#) – un manuel pour une stratégie réussie (disponible en 5 langues).

Un [guide de bonnes pratiques pour les statuts](#) est publié et vous pouvez demander que votre constitution soit révisée ou obtenir des conseils plus spécifiques sur les règles électorales en contactant le bureau de World Archery.

5. Sécurité

Le tir à l'arc doit respecter certaines **règles de sécurité**. Voici quelques idées et suggestions :

Considérations sur la sécurité du groupe

- Placez les cibles dans une zone totalement sans danger ou au pied d'une petite montée.
- Évitez de placer les cibles devant un mur ; les flèches qui touchent le mur seront gravement endommagées.
- Si la zone choisie présente un quelconque danger (parking, jardins voisins, chemins publics, fenêtres) n'hésitez pas à installer des filets de protection.
- Il doit y avoir une zone de 10 mètres de large de chaque côté de tir.
- Tous les archers doivent être situés sur la même ligne de tir.
- Tous les archers doivent arrêter de tirer si quelqu'un entre dans la zone de tir.
- Tous les archers doivent tirer en même temps.
- Ne pointez jamais un arc vers quelqu'un, avec ou sans flèche.
- Ne touchez jamais un autre archer lorsqu'il est en position de tir.
- Ne tirez jamais avec l'arc horizontalement sur la ligne de tir ; l'envergure de l'arc peut gêner les autres archers.
- Ne tirez jamais avant que tout le monde soit revenu sur la ligne de tir.
- Ne tirez jamais une flèche verticalement ; il est impossible de savoir où la flèche atterrira.
- Ne vous placez pas derrière un archer qui est en train de retirer les flèches de la cible.
- Assurez-vous qu'aucun archer ne tire avec un équipement endommagé.
- Assurez-vous que les archers reculent de plusieurs pas après avoir tiré leurs flèches.
- Ne tirez pas et ne fléchissez pas l'arc, même sans flèche, en dehors de la position de tir.

Considérations relatives à la sécurité individuelle

- Tous les débutants devraient porter un protège-avant-bras ; cet équipement permet de prévenir les blessures et les accidents.
- En position de tir, la corde doit pouvoir passer librement sans obstacle. La tenue choisie pour le tir doit être adaptée à ce besoin.
- N'utilisez pas de flèches trop courtes ; elles peuvent causer de graves blessures à l'archer si elles tombent du repose-flèche pendant le tir.
- Une fois sur la ligne de tir, ne récupérez jamais une flèche à moins qu'il soit possible de l'atteindre avec le bout de l'arc sans bouger les pieds.
- Ne passez jamais devant une ligne d'archers ; ni à courte distance ni à distance.
- Ne tirez jamais sur la corde et ne la relâchez jamais sans flèche ; il y a risque de casse du matériel.
- Lorsque vous allez récupérer les flèches de la cible, faites attention aux flèches tombées au sol et approchez-vous de la cible par le côté. Marchez toujours.

- N'utilisez jamais d'arcs ou de cordes endommagés ; ici aussi, il existe un risque de casse de l'équipement.
- Ne retirez pas les flèches de la cible en même temps qu'un autre archer sur la même cible ; il y a un risque d'être touché au visage par l'encoche de la flèche lorsque l'autre archer retire la flèche.

Les exigences techniques applicables aux terrains de compétition sont décrites dans le [règlement](#).

6. Contacts

Bureau de la Fédération mondiale de tir à l'arc

Maison du Sport International
Avenue de Rhodanie 54
1007, Lausanne, Suisse
+41 21 614 30 50
info@archery.org

Bureau des services aux membres et du développement de World Archery

Statutes	Mme Constance Terrier	members@archery.sport
Stratégie et développement	Mme Siret Luik / Mme Cecilia Viscarra	members@archery.sport
Demande d'adhésion	Mme Marina Bernardino Silva	members@archery.sport

Associations continentales

World Archery Afrique	https://waafrica.org/	akoura@waafrica.org
World Archery Asia	http://www.asianarchery.com	asianarchery@sports.or.kr
World Archery Americas	http://www.waamericas.org/	worldarcheryamericas@gmail.com
World Archery Europe	http://www.archeryeurope.org/	rapporinternazionali@fitarco-italia.org
World Archery Océanie	http://www.worldarcheryoceania.org/	secretary@worldarcheryoceania.org

Toutes les associations membres sont automatiquement membres de l'Association continentale en fonction des organisations continentales respectives du CNO, sauf décision contraire du Comité exécutif.

Comités nationaux olympiques

Veillez trouver les contacts de votre CNO sur la page Web du Comité international olympique : <https://www.olympic.org/national-olympic-committees>

Annexe 1 : Formulaire de demande d'adhésion à World Archery

[Télécharger la version modifiable ici](#)

À : World Archery
1007 Lausanne, Suisse
members@archery.sport

Je vous écris en tant que (Secrétaire général ou président) de la (nom de l'organisation), pour demander l'adhésion à la Fédération Internationale de Tir à l'Arc. Notre organisation est la seule organisation de tir à l'arc au (pays) liés aux objectifs de World Archery* et souhaite devenir membre de World Archery.

Nous reconnaissons World Archery comme la Fédération Internationale de Tir à l'Arc. Nous acceptons de respecter ses règles telles qu'énoncées dans ses statuts, y compris son Code d'éthique et de conduite, et nous soumettons à sa juridiction en matière de tir à l'arc. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour promouvoir ses objectifs.

Notre organisation s'engage à respecter les exigences minimales, notamment :

- organiser un championnat national de tir à l'arc sur cible au moins une fois par Olympiade
- avoir un minimum de 10 athlètes qui font de la compétition
- rendre compte à World Archery des activités de leur association membre
- avoir des règles antidopage conformes aux règles antidopage de World Archery et au Code mondial antidopage
- être membre en règle de World Archery (payer les cotisations annuelles, être actif, fonctionner sous les principes de bonne gouvernance)

Nous acceptons la Constitution de la Fédération Mondiale de Tir à l'Arc en signant ce document et nous joignons une copie de nos Statuts et du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale.

Notre organisation ne fait aucune discrimination à l'encontre d'un pays, d'une organisation ou d'une personne en raison de sa race, de sa couleur, de son sexe, de son orientation sexuelle, de sa langue, de sa religion, de ses opinions politiques ou autres, de son origine nationale ou sociale, de sa propriété, de sa naissance ou de tout autre statut.

Au nom de l'Organisation souhaitant devenir membre de World Archery :

(nom du Secrétaire général ou du Président)

Poste/Fonction

Signature : _____ Date : _____

* Il n'est pas nécessaire d'être membre d'un Comité National Olympique pour être membre de la World Archery, mais il est fortement recommandé d'avoir au moins la lettre de reconnaissance, pour les raisons mentionnées précédemment.

Veuillez soumettre ce formulaire avec la **Constitution et le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale** à Mme Cecilia Viscarra par e-mail members@archery.sport

Annexe 2 : Formulaire de contact

[Téléchargez la version modifiable ici](#)

Veillez remplir le formulaire ci-dessous et le retourner électroniquement à members@archery.sport

Organisation	
Nom officiel de l'organisation	
Année de création	
Forme juridique de l'organisation (association à but non lucratif, société, comité, etc.)	
Est-il officiellement enregistré ? Oui/Non	
Est-il affilié au CNO ? Oui/Non	
Adresse (rue, nombre, code postale)	
Ville, canton/département, pays	
Téléphone (avec code +41...)	
Site web	
Médias sociaux (Facebook, Instagram...)	
Nombre d'archers associés à votre fédération	
Président	
Prénom	
Nom	
Date de naissance	jj-mm-aaaa
E-mail	
Numéro de téléphone	
Dates de termes de bureau	Du jj-mm-aaaa au jj-mm-aaaa
Secrétaire général	
Prénom	
Nom	
Date de naissance	jj-mm-aaaa
E-mail	
Numéro de téléphone	
Dates de termes de bureau	Du jj-mm-aaaa au jj-mm-aaaa

Après avoir obtenu une adhésion temporaire, vous aurez accès à l'Extranet de World Archery, où vous pourrez mettre à jour tout changement de coordonnées ou d'informations sur votre organisation.